INSCRIPTIONS 2015-2016

A partir du mercredi 16 septembre dès 8h20 et jusqu'au mardi 22 septembre à 18h

Comme chaque année depuis 30 ans, l'**ARCS**, Association Récréative, Culturelle et Sportive, gérée par des **parents d'élèves bénévoles**, propose à vos enfants de participer à des **ateliers de qualité**, adaptés à leur âge et à leurs envies, après la classe. Ces ateliers sont encadrés et animés par des **professionnels** au sein de leur école entre 17h et 18h.

➔ Inscription, mode d'emploi

✓ Remplir le bulletin de pré-inscription joint.

✓ Faire un chèque à l'ordre de l'**ARCS par atelier et par enfant**, en indiquant **au dos du chèque les nom, prénom et classe** de votre enfant ainsi que **l'atelier choisi**.

✓ **Joindre impérativement un justificatif 2015/2016** si vous bénéficiez d'un tarif cantine 1 à 5 ou si votre quotient familial est inférieur à 1370 €. Sans justificatif actualisé, établir un chèque de 165 € (plein tarif), une régularisation ultérieure sera faite sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

✓ **Déposer ces éléments dans la boîte aux lettres ARCS,** située à droite dans le hall d'entrée de votre école, **à partir du mercredi 16 septembre dès 8h20 et jusqu'au mardi 22 septembre à 18h.**

ⓘ **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES.**

➔ Informations pratiques

✓ **Calendrier et horaires** : (Les ateliers sont suspendus pendant les vacances scolaires)
Début des ateliers : lundi 5 octobre Fin des ateliers : mardi 3 juillet
Horaires des ateliers : de 17h à 18h
ⓘ **VOTRE ENFANT DOIT IMPERATIVEMENT ETRE INSCRIT AU GOUTER ORGANISE PAR LA VILLE DE PARIS LE JOUR DE SON ATELIER.**

✓ **Nous contacter :**
Par email : contact@arcs9eme.fr Consulter notre site : www.arcs9eme.fr
Devant l'école les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 septembre entre 8h20 et 8h45.

✓ **Conditions :** Le nombre de places étant **limité**, nous pouvons être amenés à refuser des inscriptions. Les inscriptions seront traitées par ordre de réception. Vous pouvez inscrire votre enfant à plusieurs ateliers. Des ateliers pourront être supprimés si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Nous vous contacterons dans tous les cas afin de trouver ensemble une solution alternative. ⓘ **LES INSCRIPTIONS DEFINITIVES SERONT AFFICHEES SUR LES PANNEAUX DEVANT L'ECOLE.**

➔ Règlement ARCS

L'inscription de l'enfant aux activités de l'ARCS entraîne l'acceptation du présent règlement :

✓ **Cotisation :**
Tarif cantine 1 et 2 ou quotient familial inférieur ou = à 384 € : **25 €** par enfant et par atelier (joindre un justificatif 2015/16)*
Tarif cantine 3 ou quotient familial inférieur ou = à 548 € : **50 €** par enfant et par atelier (joindre un justificatif 2015/16)*
Tarif cantine 4 et 5 ou quotient familial inférieur ou = à 1370 € : **75 €** par enfant et par atelier (joindre un justificatif 2015/16)*
Tarif cantine 6, 7, 8, 9 et 10 ou quotient familial supérieur à 1370 € : **165 €** par enfant et par atelier.

ⓘ **L'ABANDON OU L'EXCLUSION D'UNE ACTIVITE NE DONNE DROIT A AUCUN REMBOURSEMENT.**

✓ **Accident :** Dans le cas d'une blessure légère, votre enfant sera soigné à l'école (trousse de secours) et s'il est nécessaire le SAMU sera appelé. Vous, ou la personne désignée par vous, sera immédiatement avertie s'il s'agit d'un accident plus grave.

✓ **Assiduité** : Le suivi régulier des activités est indispensable pour assurer des animations de qualité. Si pour une quelconque raison, votre enfant ne souhaite pas continuer à participer à une activité, merci de prévenir l'ARCS au plus vite.

✓ **Discipline et Sécurité** : Les enfants doivent adopter la même attitude vis-à-vis des animateurs de l'ARCS qu'à l'égard de leurs enseignants. Les enfants d'élémentaire doivent rester dans le préau après la classe où les animateurs feront l'appel. **L'ARCS se réserve le droit d'exclure un enfant d'une activité temporairement ou définitivement**, après en avoir prévenu ses parents, si son attitude venait à perturber régulièrement ou systématiquement son bon déroulement. **Son exclusion ne donne droit à aucun remboursement.**
En cas de grève des agents de la Ville de Paris, les ateliers ARCS sont annulés.
En complément de votre assurance extra-scolaire, l'ARCS a souscrit à un contrat général pour l'ensemble des activités.

*Pour rappel, vous pouvez obtenir une attestation mentionnant votre quotient familial sur le site de la CAF (http://www.caf.fr) à la rubrique « mon

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION 2015-2016

Les dossiers complets (bulletin ci-dessous + chèque(s) + attestation de tarification cantine ou de quotient familial (si nécessaire) doivent être déposés **à partir du mercredi 16 septembre dès 8h20 et jusqu'au mercredi 22 septembre à 18h** dans la boîte ARCS située à droite dans le hall d'entrée de l'école.

Je soussigné(e)

agissant en tant que □ **père,** □ **mère ou** □ **tuteur de l'enfant** – *cocher la case correspondante*

- atteste que mon enfant est assuré dans la pratique d'activités extra-scolaires,
- autorise mon enfant à participer à (aux) l'activité(s) désignée(s) ci-contre pour l'année scolaire 2015/2016,
- déclare exacts les renseignements portés ci-dessous,
- a lu et accepte le règlement de l'Association et autorise le responsable de l'ARCS à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale …)
- autorise l'ARCS à utiliser des photos/vidéos de mon enfant prises au cours des ateliers. Il s'agit d'images de groupe ou de vues montrant les enfants en activité afin d'illustrer notamment le site internet de l'Association pour permettre aux parents de voir leur enfant en atelier. □**oui** □**non**

NOM de l'enfant *(en majuscules)* **:**

Prénom : **Né(e) le : / /**

Elève en : □ MS □ GS **à l'école Maternelle Blanche**

NOM du ou des parents *(en majuscules)* **:**

Prénom :

Adresse :

Email pour vous joindre facilement (en majuscules) **:**

Tél pour vous joindre facilement (en majuscules) **:** **Mobile :**

Autre personne à appeler en cas d'urgence :

NOM *(en majuscules) et prénom* **:** **Tel :**

A combien d'atelier(s) souhaitez-vous inscrire votre enfant dans la semaine ?

□ **1** □ **2** □ **3**

Nous voulons garantir à chaque enfant la possibilité de participer à 1 atelier. Les places dans un 2e ou 3e sont obtenues en fonction des places restantes disponibles.

Merci d'indiquer votre choix d'atelier par ordre de préférence :

Choix 1 - jour et atelier :

Choix 2 - jour et atelier :

Choix 3 - jour et atelier :

Les places sont attribuées par ordre de réception des dossiers d'inscription complets (y compris justificatifs si nécessaires)

Fait à Paris, le 2015 Signature :

PLANNING DES ATELIERS ARCS 2015-2016

proposés de 17H à 18h à l'école Maternelle Blanche – 9bis rue Blanche 75009 PARIS –
aux enfants de moyenne et grande sections.

Lundi 17-18h	□ **ARCS Initiation au Théâtre** MS/GS	
Mardi 17-18h	□ **ARCS Découverte du Cirque** MS/GS	
Jeudi 17-18h	□ **ARCS Initiation au Théâtre** MS/GS	□ **ARCS Eveil Musical** MS/GS
Vendredi 17-18h	□ **ARCS Initiation aux Echecs** MS/GS	

Afin d'accueillir au mieux les enfants, les ateliers sont limités à 12 participants.

INITIATION AU THÉÂTRE

Le théâtre est un art complet où se mêlent de nombreuses formes artistiques : chant, danse, musique, art du conteur, expression corporelle … Le souci des comédiens qui animent cet atelier est de développer chez l'enfant l'écoute, l'attention, la confiance en soi et la confiance en l'autre, l'imaginaire, la prise de parole face à un public, la sensibilité, le regard critique et le collectif.

DECOUVERTE DU CIRQUE

Cet atelier permet de développer la motricité de l'enfant à travers l'outil cirque, de comprendre la notion de réussite, de favoriser les rapports avec les autres enfants et de développer la créativité.

EVEIL MUSICAL

Au programme : chant, orchestre de petites percussions, carillon, jeux sur les paramètres sonores, découverte des instruments et écoute d'œuvres. Approche ludique et active proposé en collaboration avec ICM, http://www.icm-musique.fr

INITIATION AUX ECHECS

Jouer aux échecs dès l'âge de la maternelle, à l'école, c'est possible ! Et c'est même une excellente idée ! Le roi des jeux passionne les enfants dès lors qu'on le leur présente comme une aventure où s'affrontent preux chevaliers, soldats intrépides, gentes dames et rois valeureux, les petits apprennent rapidement à jouer avec talent.

Si le but immédiat des ateliers est bien entendu le plaisir des enfants, leur objectif est également éducatif : le jeu d'échecs est un outil d'éveil passionnant. A la fois art et sport, il favorise le développement intellectuel en mobilisant mémoire, logique, esprit d'analyse et de synthèse.

Pour rappel :

➔ **Informations pratiques**

✓ **Calendrier et horaires** : (Les ateliers sont suspendus pendant les vacances scolaires)
Début des ateliers : lundi 5 octobre — Fin des ateliers : mardi 5 juillet
Votre enfant reste à l'école de 16h30 à 17h — Horaires des ateliers : de 17h à 18h
ⓘ **VOTRE ENFANT DOIT IMPERATIVEMENT ETRE INSCRIT AU GOUTER ORGANISE PAR LA VILLE DE PARIS LE JOUR DE SON ATELIER.**

✓ **Nous contacter :**
Par email : contact@arcs9eme.fr — Consulter notre site : www.arcs9eme.fr
Devant l'école les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 septembre entre 8h20 et 8h45.

✓ **Conditions :** Le nombre de places étant **limité**, nous pouvons être amenés à refuser des inscriptions.
Les inscriptions seront traitées par ordre de réception. Vous pouvez inscrire votre enfant à plusieurs ateliers.
Des ateliers pourront être supprimés si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.
Nous vous contacterons dans tous les cas afin de trouver ensemble une solution alternative.
ⓘ **LES INSCRIPTIONS DEFINITIVES SERONT AFFICHEES SUR LES PANNEAUX DEVANT L'ECOLE.**